

LES DROITS ET LIBERTÉS

MOTION CONCERNANT LES FORCES CANADIENNES—LES
CONJOINTS DES MEMBRES—MOTION D'AMENDEMENT
ADOPTÉE—AJOURNEMENT DU DÉBAT SUR LA MOTION TELLE
QU'AMENDÉE

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Marsden, appuyée par l'honorable sénateur Stewart (Antigonish-Guysborough),

Que le Sénat exhorte le gouvernement canadien à accorder aux conjoints des membres des Forces armées canadiennes la liberté de parole et de réunion ainsi que d'autres libertés qu'il garantit à tous les autres citoyens canadiens.

Et sur la motion en amendement de l'honorable sénateur Frith, appuyé par l'honorable sénateur Fairbairn, que la motion ne soit pas adoptée maintenant, mais qu'elle soit modifiée en retirant le point après le mot «canadien» et en ajoutant les mots «et modifier ou rejeter en conséquence, tous les règlements et toutes les ordonnances pertinentes.»—(L'honorable sénateur Flynn, C.P.).

L'honorable Jacques Flynn: Honorables sénateurs, on a convenu d'ajourner cette motion à demain. Je n'ai pas d'objection à ce que la motion soit amendée, mais j'ajourne le débat sur la motion telle qu'amendée.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition): D'accord, c'est compris. Seulement, nous sommes tombés d'accord pour modifier la motion telle que proposée par la motion d'amendement, ce qui veut dire que la motion doit être libellée par l'ajout de certains mots, n'est-ce pas. En conséquence, nous avons une motion amendée et le débat sur la motion telle qu'amendée est ajourné.

● (1610)

[Traduction]

Son Honneur le Président suppléant: Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion modifiée?

Le sénateur Frith: Nous devons adopter l'amendement. La motion modifiée figurera demain au *Feuilleton*, mais le débat sur la motion principale modifiée est ajourné.

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, la motion d'amendement est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

(La motion d'amendement est adoptée.)

(Sur la motion du sénateur Flynn, le débat sur la motion modifiée est ajourné.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition): Avant que nous ajournions, honorables sénateurs, je ne tiens pas à insister plus qu'il faut sur mon engagement au sujet du projet de loi sur les allocations familiales, mais le temps est venu de tirer les choses au clair.

Lorsque le sénateur Phillips a lu ce que j'avais dit, cela semble avoir semé la confusion.

J'attire l'attention des honorables sénateurs sur la page 1991 des *Débats du Sénat* où on lit ceci:

LE SÉNATEUR DOODY: Pas aujourd'hui?

LE SÉNATEUR FRITH: Non, pas aujourd'hui. Nous essayerons de faire coup double et peut-être pourront-ils parler tous les deux demain.

De toute évidence, le malentendu découle de l'écart entre ce que j'ai dit la première fois et ce que j'ai dit la deuxième fois. Voilà ce que je me rappelle avoir dit.

L'honorable Orville H. Phillips: J'ai pensé que la première déclaration était un engagement définitif. La première déclaration devrait être l'engagement, car vous ne pouvez pas vous engager et ensuite poser toutes sortes de conditions.

Le sénateur Frith: Je n'ai pas posé de conditions. L'engagement est tel qu'il apparaît, et c'est exactement ce que j'ai dit.

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures demain.)